

DOSSIER D'INSCRIPTION

Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie

Date de session :

STAGIAIRE

Qualité : (M, Mme) :

Nom usuel :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de Naissance : Département.....

Nationalité :

Permis de séjour / Expire le :

Adresse :

Code Postal : |_|_|_|_|_|_|

Commune :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email :

Statut à l'entrée en formation : Salarié Demandeur d'emploi Chef d'entreprise

INSCRIT MARITIME

Numéro de marin :

Quartier :

FINANCEMENT

Employeur

Nom :

Coordonnées postales :

Email :

France Travail

Identifiant :

Département :

Mon Compte Formation (CPF)

Personnel (virement bancaire)

Certificat de Qualification à la Lutte contre l'Incendie

Lieux : IFOPSE à Nivillac

Références règlementaires : code STCW, Section A-VI/2

RS : 5887

Secteurs d'activités :

Domaine maritime à bord de navires armés au commerce, à la plaisance et à la pêche

Type d'emplois accessibles :

Le certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie (CQALI) est le titre de sécurité permettant de diriger les opérations de lutte contre l'incendie à bord des navires.

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

- I- Diriger les opérations de lutte contre l'incendie à bord des navires ;
- II- Organiser et entraîner les équipes d'incendie ;
- III- Inspecter et entretenir les dispositifs et matériels de détection et d'extinction de l'incendie ;
- IV- Effectuer une enquête et établir des rapports sur les incidents ayant entraîné un incendie.

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer,

Conditions d'obtention du diplôme :

Avoir suivi avec succès le cours et la mise en pratique

Suite de parcours :

Recyclage obligatoire tous les 5 ans.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

Le CQALI est réalisé en partenariat avec l'IFOPSE, la formation se déroule à Nantes ou à Nivillac. Le matériel de lutte incendie (lances, ARI, ...) est mis à disposition des stagiaires et un PC de commandement est mis en place. Un questionnaire écrit et une mise en situation pratique sanctionnent ce module.

Coût de la formation : 800,00€

Programme de la formation :

INTITULÉ	Heures
<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles de sécurité collective et individuelle. - Connaître la combustion et les phénomènes thermiques. - Entraîner les équipages. - Connaître l'organisation de la lutte. - Appliquer les différentes méthodes de lutte contre l'incendie. - Contrôler et maintenir les installations et équipements. - Connaître les risques spécifiques. - Connaître les procédures de communication et de coordination avec les équipes incendie à bord et à terre. - Pratiquer le commandement en intervention. - Connaître les règles de sécurité et les protocoles d'engagement des équipes de lutte. - Organiser et gérer l'intervention. 	18H00 de théorie et 14H00 de pratique
TOTAL	32 H

Durée de la formation : 32 heures

Nombre de jours : 4

Validation : épreuves en cours de formation